



La Mairie d'Arnage recrute :

Un(e) Auxiliaire de Puériculture ou Agent social (H/F)

Grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale,

Grade d'agent social

Temps non complet (15h hebdomadaire)

Dans le cadre de remplacements 3 mois

Par voie **contractuelle**

Date prévue de recrutement – Dès que possible

Placé(e) sous la responsabilité de la directrice du Multi-Accueil, au sein du multi-accueil de la Maison de l'enfance d'Arnage, vous assurerez les missions suivantes :

Accueillir l'enfant et ses parents

- Accueillir l'enfant et sa famille, créer une relation de confiance
- Veiller à la bonne intégration de l'enfant et à son adaptation à la vie sociale
- Communiquer au quotidien avec la famille et conseiller les parents selon leur questionnement
- Partager avec l'équipe les difficultés éventuellement rencontrées et participer aux réunions d'échanges visant à améliorer le relationnel
- Assurer les transmissions nécessaires à la prise en charge de l'enfant et de sa famille

Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant

- Respecter les rythmes de vie de l'enfant et assurer ses besoins physiologiques (repas, sommeil, change, petits soins, sécurité...)
- L'accompagner dans l'acquisition de la propreté et de l'autonomie
- Repérer et signaler à la hiérarchie les enfants en détresse, les troubles de comportement ou toutes manifestations chez l'enfant sources de questionnement

Participer à la cohésion d'équipe et adhérer aux valeurs éducatives élaborées par l'équipe

- Contribuer au projet éducatif et pédagogique : respect du bon déroulement du projet « libre circulation »
- Participer au travail d'équipe, aux réunions et aux actions partenariales (semaine des saveurs...)
- Savoir situer sa fonction et son rôle au sein de l'équipe pluridisciplinaire

Gérer l'espace de vie de l'enfant

- En fonction des activités menées, aménager l'espace
- Assurer le nettoyage et l'entretien du matériel et des jouets
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagner les enfants lors de sorties extérieures et assurer leur sécurité

Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités

- Elaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organiser et animer les jeux, les ateliers d'éveil et d'expression
- Gérer les conflits

Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène

- Désinfecter et protéger les plaies, estimer une poussée de fièvre, suivre l'état général de l'enfant
- Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident
- Alerter et réagir en cas d'accident

Diplômes / Expériences / Concours Requis

- Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ou CAP AEPE **exigé**
- Expérience professionnelle souhaitée

Compétences requises

Connaître :

- Le développement psychoaffectif et psychomoteur de l'enfant de la naissance à 3 ans
- Les règles d'hygiène et de sécurité
- La psychologie du jeune enfant

Être capable :

- D'établir une relation sécurisante avec l'enfant, son entourage et l'équipe
- D'identifier les besoins de l'enfant (physique, moteur et affectif)
- De détecter les troubles de santé et alerter
- De transmettre les informations utilisables
- De s'adapter aux situations imprévues
- De gérer son stress

Qualités souhaitées :

- Avoir le sens des responsabilités et faire preuve de discernement
- Être discret, à l'écoute
- Être dynamique et posséder un bon contact avec les enfants (douceur et patience)

Particularité du Poste

- Poste de remplaçante
- Horaires variables
- Temps de travail : 15h00 par semaine + heures complémentaires selon besoin

Envoi des candidatures à :

M. Le Maire – MAIRIE D'ARNAGE place François Mitterrand 72230 ARNAGE –

Courriel : recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite de candidature : le 31 mars 2023
Date prévue de recrutement : dès que possible